

VILLE D'ESSEY-LES-NANCY

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 25 mai 2020

OBJET :

Organisation de la réunion du Conseil municipal du 25 mai 2020 à huis clos dans la salle culturelle Maringer avec retransmission des débats accessibles en direct au public de manière électronique

Rapporteur : LE MAIRE SORTANT
Délibération n°2

EXPOSE DES MOTIFS

Dans le cadre du contexte épidémiologique actuel lié au virus COVID 19 et conformément à l'ordonnance n° 2020-562 du 13 mai 2020 visant à adapter le fonctionnement des institutions locales et l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux à la prolongation de l'état d'urgence sanitaire dans le cadre de l'épidémie de covid-19 du ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales, la séance sera strictement limitée à l'installation du conseil municipal, à l'élection du maire et des adjoints, à quatre délibérations nécessaires au bon fonctionnement de l'administration communale, et sans public.

Par ailleurs, l'article 9 de l'ordonnance susvisée dispose que : « *si le lieu ... ne permet pas d'assurer la tenue de la réunion du conseil municipal dans des conditions conformes aux règles sanitaires en vigueur, le conseil peut décider de se réunir en tout lieu, ... dès lors que ce lieu ne contrevient pas au principe de neutralité, qu'il offre les conditions d'accessibilité et de sécurité nécessaires et qu'il permet d'assurer la publicité des séances* ».

De plus, l'article 10 de l'ordonnance susvisée dispose que : « *aux fins de lutter contre la propagation de l'épidémie de covid-19 et pendant la durée de l'état d'urgence sanitaire ..., le maire ... peut décider, pour assurer la tenue de la réunion de l'organe délibérant dans des conditions conformes aux règles sanitaires en vigueur, que celle-ci se déroulera sans que le public ne soit autorisé à y assister ou en fixant un nombre maximal de personnes autorisées à y assister. Le caractère public de la réunion est réputé satisfait lorsque les débats sont accessibles en direct au public de manière électronique* ».

PROPOSITION

D'une part, c'est dans ce contexte que M. le Maire a décidé que la présente réunion du 25 mai 2020 se déroule à huis clos sans que le public ne soit autorisé à y assister et les débats seront accessibles en direct au public de manière dématérialisée au moyen de facebook live.

D'autre part, il est proposé au Conseil municipal de décider que la présente réunion puisse se tenir ce 25 mai dans la salle culturelle Maringer.

DELIBERATION

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité la proposition ci-dessus.

Transmis et reçu à la Préfecture de Meurthe-et-Moselle le 28 mai 2020.

Extrait conforme

**Le Maire,**

Michel BREUILLE

VILLE D'ESSEY-LES-NANCY

**DEPARTEMENT DE MEURTHE ET MOSELLE
ARRONDISSEMENT DE NANCY
CANTON DE SAINT MAX**

CONSEIL MUNICIPAL DU 25 MAI 2020

tenu sous la présidence de
Michel BREUILLE - Maire sortant

- Nombre de Conseillers en exercice :	29
- Nombre de présents :	29
- Nombre de votants :	29
- Convocation du Conseil municipal le :	19 mai 2020
- Convocation distribuée le :	19 mai 2020
- Affichage du compte-rendu le :	29 mai 2020
- Affichage du procès-verbal le :	12 juin 2020

PRESENTS

- M. LAURENT, MME CADET, M. THOUVENIN, MME DEVOUGE, M. VOGIN, MME POYDENOT, M. ROSSIGNON, MME BARDOUL, M. BRUNE, M. SAPIRSTEIN, MME SCHINDLER, M. BOURGUIGNON, MME LOZINGUEZ, M. EL JAOUHARI, MME BLONDELET, MME HOUSSIN, M. KOENIG, M. VOIDIER, MME DROUVILLE, M. HOFFER, MME MALARY, MME CREUSOT, MME MENZRI, M. PERRI, MME CHOPIN-RENAULD, M. KATZ, M. CHEVARDE, M. RIFF, Conseillers municipaux.

SECRETAIRE DE SEANCE

- MME Claire MALARY

Pour extrait



Michel BREUILLE,

Breuille
Maire